

QUARTIER

QUARTIER

## « POUR OU CONTRE LES DÉMOLITIONS DE HLM ? » AUX GÉANTS, TROUVE TA FORMATION

Du 14 au 20 octobre se tiendra un référendum sur les démolitions de logements sociaux à l'Arlequin. Passage en revue des enjeux.

Du 14 au 20 octobre, les habitants de la galerie de l'Arlequin (du 10 au 170) pourront répondre à une question simple « Êtes-vous pour ou contre les démolitions de logements sociaux à l'Arlequin ? » Ce référendum purement consultatif, « non-contraignant » selon le collectif qui l'organise, est l'aboutissement de plusieurs mois de mobilisation. Il permettrait de « sortir par le haut de cette question qui divise les habitant-e-s en apportant une réponse claire ».

Le référendum porte sur plusieurs projets inclus dans la convention du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU, ou Anru 2). D'une part la démolition du 20 galerie de l'Arlequin, prévue pour être finie en 2025, et celles, possibles, des 10, 60 sud, 90, 110 et 120 galerie de l'Arlequin, intégrées dans une clause de revoyure de cette convention, qui interviendra en 2021.

### LE VOTE

Du 14 au 20 octobre, les votant-e-s devront répondre à la question :

« Êtes-vous pour ou contre la démolition de logements sociaux à l'Arlequin ? »

**Qui ?** Les habitant-e-s de la galerie de l'Arlequin (du 10 au 170), ayant plus de 18 ans, quelle que soit leur nationalité.

**Où ?** Dans trois bureaux de vote. Un, fixe, au Patio, de 9 heures à 19 heures. Deux bureaux mobiles, en bas de deux montées, qui changeront chaque jour, de 8 heures à 20 heures.

**Comment ?** Avec un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer) et une pièce d'identité.



Lors d'une action d'information sur le référendum, sur le marché, jeudi 19 septembre. (photo : Benjamin Bultel, Le Crieur)

« C'est un exercice démocratique. Les premiers concernés peuvent voter. », plaide le groupe de travail RIC de la table de quartier, le collectif à l'origine de ce référendum. Il s'appuie sur deux pétitions contre les démolitions, la dernière ayant recueilli les 2000 signatures nécessaires pour lancer le processus de votation citoyenne de la mairie, dispositif finalement annulé par le tribunal administratif de Grenoble. Le groupe regrette aussi que lors de « la concertation officielle, qui est contestée devant les tribunaux, nous avons eu le sentiment de ne pas avoir été suffisamment entendus voire écoutés, malgré une forte opposition aux démolitions. »

La période du référendum sera précédée d'une campagne d'un mois, aujourd'hui bien entamée, pour « que les habitants puissent se forger un avis ». Le 27 septembre, un débat contradictoire s'est tenu salle 150. « Élus et promoteurs du projet » avaient été invités. Sans succès, la mairie et la Métro ayant décidé d'adopter la politique de la chaise vide. Dans une lettre adressée à un des membres de la table de quartier, Maryvonne Boileau, élue à la Politique de la ville, indique que « la Ville et les élus ne prendront pas part à votre initiative et adopteront la réserve qui s'impose pendant cette période particulière ».

Rien d'étonnant pour les organisateurs qui critiquent vertement la mairie : « La Ville cherche à se défilier de la mise en débat de sa position. Ils n'ont pas le courage politique. Ils ont été élus pour décider avec les habitants mais refusent ce moyen d'expression... » Au Crieur, le service com' de la mairie explique que « la question posée, « Pour ou contre la démolition des logements sociaux ? », ne permet pas la tenue d'un débat éclairé. [...] Il n'est donc pas possible de poser la question des démolitions sans remettre en cause le projet global. Hors [sic] ce projet a été validé par le conseil municipal. »

Le collectif organisera donc la votation par ses propres moyens, la mairie ayant refusé d'aider à sa mise en place, en fournissant matériel de vote et urnes par exemple.

### Quel choix ?

Un choix difficilement compréhensible sachant qu'Éric Piolle, le maire de Grenoble, s'était montré sceptique face aux démolitions, en 2017, en parlant « de logiques qui ne sont pas celles que nous [la mairie, ndlr] portons ». Lors d'une réunion publique sur le référendum, une habitante a dénoncé le « chantage de l'Anru » : se plier aux conditions de l'agence, en terme de démolitions, pour obtenir les

fonds nécessaires à la rénovation urbaine.

Une assertion que le collectif a tenté de relativiser en détaillant les financements de la rénovation urbaine. « On peut faire de la rénovation urbaine presque en se passant de l'Anru ! » C'est aller un peu vite en besogne : sur les 226 millions d'euros du projet de rénovation urbaine à la Villeneuve et au Village Olympique, 19 % sont apportés par l'Anru, l'essentiel étant financé par les bailleurs sociaux (36 %) soit, *in fine*, par les locataires. L'Anru finance 80 % du montant HT des démolitions, mais seulement 20 % de la réhabilitation des logements sociaux ou de l'aménagement des espaces publics. Une ressource financière indéniable après les ponctions financières du gouvernement sur les bailleurs sociaux qui ont réduit la capacité de ceux-ci à financer des projets de réhabilitation.

Les partisan-e-s des démolitions mettent en avant « l'ouverture du quartier » et « le besoin de plus de mixité sociale ». Des arguments battus en brèche par l'opposition aux démolitions : « La réhabilitation coûte moins cher qu'une démolition suivie d'une reconstruction, ce que la mairie admet. » « Alors que Grenoble manque de logements sociaux, pourquoi en démolir ? » « Au prétexte

Un forum sur l'insertion, la formation et l'emploi s'est tenu en septembre sur la place des Géants. L'occasion de faire le panorama des offres autour du quartier.

Dans la douzaine de stands sur la place des Géants, mercredi 11 septembre, structures et organismes actifs dans la recherche d'emploi, la formation ou encore l'insertion, sont représentés. Un forum organisé par l'Union de quartier Baladins-Géants, l'Association des habitants des Géants et le service jeunesse Villeneuve. Parmi les exposants, des services de l'État, comme Pôle emploi, des associations, comme la Mission locale, et des structures scolaires, comme le Clept (Collège et lycée élitare pour tous, installé au 80 galerie de l'Arlequin) ou l'École de la deuxième chance, avenue Reynoard. Des organismes proches géographiquement de la Villeneuve mais parfois terriblement éloignés de ses habitant-e-s.

Nicole Mackiewicz, de l'Union de quartier, raconte l'origine du forum : « J'ai rencontré une maman qui m'a dit : « Heureusement qu'on m'a parlée de l'école de la deuxième chance, mon fils a bien accroché ! » On a fait le constat que beaucoup de parents ne savent pas ce qui existe dans le quartier ou autour. Il y a plein de dispositifs, qui ne sont pas miraculeux, mais qui existent ! » Fatima Adel, de l'Association des habitants des Géants, va dans le même sens : « Quand on a des

d'améliorer la mixité sociale, on envoie habiter plus loin les gens dont les revenus sont faibles. » « La démolition du CCAS suffirait à donner une entrée sur le parc. » « Ce n'est pas du tout écologique de démolir puis reconstruire. » Si les arguments contre les démolitions sont très nombreux, le risque demeure que le référendum sur les démolitions se transforme en référendum sur le projet de rénovation urbaine globale. Car la principale crainte de certains est que la remise en question des démolitions de logements sociaux ne menace le reste des projets de rénovation urbaine. « La conven-

adultes ou des parents qui nous ont demandés des renseignements, on s'est rendu compte que le seul organisme qu'on connaissait, c'était la Mission locale... Il y a donc eu l'idée de réunir toutes les structures qui gravitent autour du quartier. Pas pour proposer des offres d'emploi, mais des offres de formation, d'accompagnement. » Les intervenants, « très partants, voire enthousiastes » selon Nicole Mackiewicz, ont aussi trouvé leur intérêt à venir parler de leurs actions.

Après coup, les organisateurs regretteront le manque de public. « Ce n'est pas toujours facile de joindre les familles. Pourtant, on a distribué 1300 flyers dans les boîtes à lettres, mais peu de gens sont descendus. », dit Nicole Mackiewicz, qui réfléchit à une autre façon de toucher les jeunes, pourquoi pas dans les établissements scolaires : « Il y a un problème d'orientation. Quantitativement, la majorité des jeunes est scolarisée. Certes, le chômage des jeunes est élevé, autour de 40 %, mais sur la proportion de non-scolarisés, environ 20 %, les jeunes au chômage sont une minorité. »

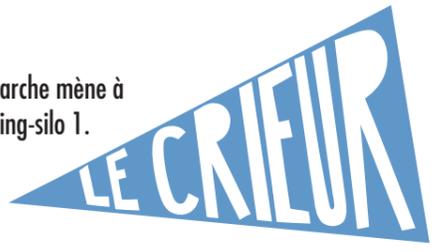
L'initiative devrait être reconduite, les organisateurs réfléchissent déjà au format pour l'année prochaine.

tion, bien que signée, peut être amendée par avenants, ce qui a été le cas avec l'Anru 1. », rappelle le collectif.

Pour le collectif, quelque soit le résultat, le référendum sera un succès s'il y a plus de votants que lors des dernières élections, les européennes en mai. Le collectif lance un appel à bénévoles pour tenir les bureaux de vote et participer au dépouillement, qui se déroulera le 20 octobre à partir de 20 heures, salle 150. Le collectif incite également la presse à suivre la bonne tenue du référendum, ce que fera *Le Crieur*.

# LA CITATION

« L'INACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE M'A FAIT RATER LA PREMIÈRE SCOLARISATION DE MON NEVEU. »  
 Sur Twitter, un groupe d'habitants s'est plaint que l'école de la Rampe soit inaccessible aux handicapé-e-s. Une marche mène à l'ascenseur, qui d'ailleurs ne fonctionne pas. Les accès à l'école sont en travaux à cause de la rénovation du parking-silo 1. Pourtant, en juin, la Ville de Grenoble assurait que l'école serait accessible pour la rentrée de septembre. Le Défenseur des Droits a été saisi.



# AGENDA

Le Crieur de la Villeneuve recense les événements du quartier. L'agenda complet est disponible sur le site. N'hésitez pas à proposer des dates !

- DU MAR. 1<sup>ER</sup> AU SAM. 5 OCT.**  
 Semaine de la non-violence :  
**Mardi 1<sup>er</sup> octobre** : conférence avec Guillermo Uribe, sociologue à l'UGA, sur la prévention citoyenne, comparaison entre la Colombie et la France, 19 heures, Le Barathym, gratuit.  
**Mercredi 2 octobre** : chorale des enfants du quartier, 10 heures, place du marché, gratuit.  
**Vendredi 4 octobre** : soirée multiculturelle consacrée à la paix, avec concert des Petites Gens puis scène ouverte à Mailys Chicola, 18 h 30, Espace 600, de 5 à 10 €.  
**Samedi 5 octobre** : grand rassemblement pour la non-violence, de 9 heures à 22 heures, devant le Patio, gratuit. 10 h 30 : déambulation de la BatukaVI ; 11 h : inauguration du grand rassemblement ; 11 h 45 : *Justice... la prison, la violence du temps perdu*, dialogue avec Jean-Marc Mahy, ancien taulard ; 12 h 30 : démonstration d'arts martiaux puis échanges ; 15 h 30 : Au café des rimes, groupe musical ; 16 h 30 : débat sur le contrôle au faciès, avec outils juridiques en cas de contrôles abusifs ; 17 h : concert de K'Alam music band ; 18 h : conférence sur la Jai Jagat Action 2020, marche mondiale pour la paix et la justice ; 19 h : concert de la chorale Haut les Chœurs ; 20 h : projection du film *Les enfants du quartier parlent de la violence* ; 21 h 30 : spectacle de clôture *CapLiberté*, par Abada Capoiera. Avec aussi : des expositions ; des stands associatifs ; tournoi de foot ; atelier d'écriture ; village repas, de 11 heures à 22 heures ; fresque collective réalisée en direct avec Urban Expo ; Oasisch, avec la caravane-sauna (2 € par personne, pensez à amener une serviette).

# RETROUVEZ-LE DANS LES LIEUX PUBLICS DU QUARTIER

- LUN. 7 OCT.** Petit déjeuner de la presse avec *Le Crieur*, thèmes libres, le café est offert, 10 h 30, Le Barathym, 97 galerie de l'Arlequin, gratuit.
- MER. 9 OCT.** Médias : les quartiers vous regardent, projection de la série de documentaires (dont un sur la Villeneuve) réalisés par les collectifs La Friche et L'Œil et diffusés sur *Mediapart*. Puis discussion avec les réalisateurs. 19 heures, Le Barathym, gratuit.
- SAM. 12 OCT.** Inauguration du nouveau gymnase Arlequin, à partir de 12 heures, arrêt de tram La Bruyère, initialement prévue le 21 septembre.
- SAM. 12 OCT.** Assemblée populaire en faveur du référendum sur les démolitions de logements sociaux à l'Arlequin (voir au recto), à partir de 16 heures, devant le Patio et salle 150, gratuit.
- DU LUN. 14 AU DIM. 20 OCT.** Référendum sur les démolitions de logements sociaux à l'Arlequin, (voir au recto).
- LUN. 21 OCT.** Rencontre avec l'écrivain Denis Lachaud pour la sortie de son roman *Les Métèques*, 18 h 30, Le Barathym, gratuit.
- JEU. 31 OCT.** Fête sur la place des Géants, avec les Cartonnades

# À SUIVRE

Petites annonces, vie du journal, événements du quartier, paroles de collégiens, revue de presse, c'est la rubrique pratico-pratique du *Crieur*.

- ACHATS GROUPÉS** Les achats groupés sont de retour au Barathym. Grâce à l'association Au local, des produits alimentaires seront disponibles, tous les mois, à prix réduit. La commande se fait chaque premier lundi du mois, au Barathym (au Patio), de 11 heures à 12 h 30, ou sur le site [www.au-local.org](http://www.au-local.org), et la livraison se déroule le vendredi suivant. Premières dates : 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.
- RÉGIE** La Régie de quartier Villeneuve - Village Olympique fête ses 30 ans avec un après-midi de débats, le 8 octobre au Musée de Grenoble, sur l'ESS, les quartiers populaires et les médias.
- CHORALE** La chorale Haut les Chœurs nous fait savoir que la chorale polyphonique de chants populaires du monde se réunit tous les mercredis de 19 h à 21 h et que les ateliers de chants à danser se déroulent tous les jeudis de 12 h à 14 h, le tout salle 150.
- OÙ TROUVER LE CRIEUR ?** Les exemplaires à prix libre sont disponibles ici : Le Barathym, L'Arbre Fruité, boulangerie Arlequin, centre de santé Arlequin, centre de santé des Géants, Kiap, Pignon sur roue, maison des habitants des Baladins, bibliothèque Arlequin.
- ABONNEMENT** Abonnez-vous à la version papier : recevez *Le Crieur* directement chez vous et soutenez le journal ! Plus d'infos sur [www.lecrieur.net](http://www.lecrieur.net), rubrique Abonnement.

# CULTURE

## L'ESPACE 600 LANCE SA SAISON

Fin septembre, le théâtre du quartier a présenté sa saison — la première de la nouvelle directrice — avec un spectacle gratuit en plein air. Une scène circulaire comme au cirque, des rails, deux petits wagons qui tournent et qui tournent sur lesquels dansent deux acrobates. Et la magie opère. Vendredi 20 septembre, le public est venu nombreux assister au lancement de la saison 2019-2020 de l'Espace 600, théâtre du quartier. La première composée par Anne Courel, la nouvelle directrice arrivée en septembre 2018. Après le spectacle en bas du 150 galerie de l'Arlequin (les photos sont à retrouver sur le site internet du *Crieur*), la foule est emmenée à l'Espace 600 pour découvrir la petite vingtaine de spectacles proposés cette saison. Sur scène, Anne Courel présente le théâtre comme « une maison dans laquelle on peut donner son avis ». Quatre pistes orientent la programmation, en commençant par « l'attention aux autres », par exemple avec « les migrations, comment on se déplace, non par choix », puis, seconde piste, en « inventant des mondes nouveaux ». La troisième piste, « L'amour des histoires », est peu étonnante pour un théâtre. Quant à la dernière, « les femmes prennent la parole », elle prend notamment forme avec la pièce de la compagnie Ariadne, dirigée par Anne Courel, présentée en fin de saison à la MC2, avec plusieurs comédiennes venant de la Villeneuve. Nouveauté pour cette année à l'Espace 600 : les Platos, « des temps de forum, notamment avec les enfants, suivis d'un repas avec les artistes, et d'un spectacle d'artistes du quartier ». Au *Crieur*, Anne Courel explique que « toutes les propositions de spectacles sont

# PARTICIPEZ AUX CONFÉRENCES DE RÉDACTION !

reliées entre elles ». Le choix des thématiques est « en partie issu de l'actualité » : « Quand tu fais du théâtre jeune public, quand tu travailles avec des enfants, tu es obligée d'ouvrir les fenêtres, de montrer des utopies aux enfants ! » Après un an pile dans le quartier, la metteuse en scène peut déjà tirer un premier bilan : « Que des rencontres ! Je sors un peu la tête de l'eau... Les gens m'ont beaucoup ouvert la porte, j'ai été bien accueillie. » Déjà directrice d'un théâtre par le passé (Théo Argence à Saint-Priest), Anne Courel connaît la pression de composer une programmation : « La question n'est pas de remplir, c'est de partager. Mon obsession n'est pas de trouver le bon spectacle mais plutôt de tisser des liens. »

**L'ESPACE DÉTENTE**

SOUTENEZ L'INFORMATION INDÉPENDANTE  
 METTEZ UNE PIÈCE  
 DANS LA TIRELIRE

	5	9				1	4	
8			3	6				
9		4		7			1	
6				3				4
	2			4		7		8
				8	5			3
	4	8						
						5	9	

## LES PIGEONS EN DISCUTENT : JACQUES CHIRAC EST MORT

T'as vu, Jacques Chirac est mort !  
 Que retenir de lui ?

Le « bruit et l'odeur » ? Son vote contre la peine de mort ?  
 L'état d'urgence en 2005 ? L'opposition à la guerre en Irak ?  
 Les emplois fictifs ? Le refus de débattre avec Le Pen ?

Je vais me contenter de la Corona et de la tête de veau...

La solution du sudoku du numéro précédent (n° 41).

1	2	9	8	4	7	8	6	5
6	4	7	1	8	5	2	9	3
8	3	5	2	9	6	1	4	7
5	8	6	7	3	1	9	2	4
7	1	2	3	6	9	5	8	7
3	9	4	8	5	7	6	7	1
9	7	8	6	1	4	5	3	2
2	6	1	5	7	3	4	8	9
4	5	3	9	2	8	7	1	6

Le Crieur de la Villeneuve est édité par l'association loi 1901 Le Crieur de la Villeneuve.  
 Directeur de la publication : Nicolas Wolf.  
 Dépôt légal à paraître, ISSN : 2497-0212, CPPAP : 1123 G 93253  
 Tirage initial : 500 exemplaires. Prix de revient indicatif : 1 €. Impression : Le Crieur de la Villeneuve.  
 Adresse postale : Le Crieur de la Villeneuve, Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, 38100 GRENOBLE  
[www.lecrieur.net](http://www.lecrieur.net) / [redaction@lecrieur.net](mailto:redaction@lecrieur.net)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES SUR [WWW.LECRIEUR.NET](http://WWW.LECRIEUR.NET)  
 CONFÉRENCES DE RÉDACTION OUVERTES À TOUT·E·S : LUNDIS 7 OCT. ET 4 NOV., 14 HEURES, À LA MDH BALADINS